



Renseignements sur AREVAL 4

Par **lawdvx**, le **21/09/2016 à 14:19**

Bonjour, j'explique vite fait. Ma maman avait souscrit un contrat AREVAL 4 en février 1981. Le dit contrat étant arrivé à échéance, l'assurance a recherché ma maman qui dans l'intervalle était décédée donc ils ont engagé une société pour effectuer des recherches pour nous retrouver. Chose faite il y a quelques temps. Seulement voilà, ils nous ont envoyé 3 chèques car 3 bénéficiaires de chacun 200 €, n'étant pas au courant de ce contrat et je pense même que ma maman avait oublié qu'elle avait un contrat, je me suis demandée ce qu'il en était de ce contrat. J'ai donc passé un coup de téléphone au numéro indiqué sur ma lettre et je demande des explications, de là on me répond que les conditions particulières ont été remises en février 1981 et que eux n'ont rien dans leur dossier, et que si ils nous ont envoyés 3 chèques de 200 € c'est que cela soldait le contrat et que pour eux le contrat était clos. Comment puis-je faire pour avoir des renseignements. Je ne dis pas qu'ils cherchent à ne pas payer mais j'aimerais au moins savoir ce que ma maman avait déposé sur ce contrat au départ. Merci de votre aide.

Par **cri cri 89**, le **04/10/2016 à 16:18**

bonjour je possède un AREVAL3 et je suis en procès avec la société AXA vous pouvez vous rapprocher du service de la consommation CLCV de votre région ou prendre contact avec le bureau d'avocats LECOQ VALLON A Paris qui gère les plaintes auprès d'AXA. COURAGE

Par **Dominique Axa France**, le **04/10/2016 à 17:42**

Bonjour lawdvx, rnrnJe m'appelle Dominique et je travaille au service Qualité AXA France. rnrnJ'interviens régulièrement sur le forum pour apporter mon aide sur les questions relatives à AXA France. rnrnVous avez très certainement eu le service qui s'occupe de régler les contrats en déshérence. rnrnLes informations qui vous ont été transmises sont correctes : les compagnies d'assurance ne peuvent en aucun cas communiquer des informations à des tiers quels qu'ils soient (même s'ils sont bénéficiaires). rnrnCependant, si vous souhaitez davantage d'informations, je vous invite à me communiquer vos coordonnées et les références du contrat de votre mère via la messagerie privée du forum. rnrnBien cordialement rnrnDominique RnQualité Axa France